

COLLOQUE

UNIVERSITÉ PARIS DESCARTES



Colloque Paris Descartes -Sorbonne Paris Cité

organisé par le CEDAG (Centre d'études et de recherche en droit des affaires et de gestion) et l'IDS (Institut droit et santé)
en collaboration avec l'ADIJ (Association pour le Développement de l'Informatique juridique)

INSCRIPTION EN LIGNE OBLIGATOIRE
cedag@droit.parisdescartes.fr / 01.76.53.45.39
ids@parisdescartes.fr / 01.42.86.42.10

COLLOQUE VALIDÉ AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE DES

RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES : NOUVEAUX PRINCIPES, NOUVELLES RÈGLES ET APPLICATION SECTORIELLE



MERCREDI 18 MAI 2016

SALLE DES ACTES

DE 8H30 À 18H30

Faculté de droit - Université Paris Descartes

10, avenue Pierre Larousse

92240 Malakoff

(M) 13

(BUS) 58-95-191

(T) 3a

PROGRAMME

RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES : NOUVEAUX PRINCIPES, NOUVELLES RÈGLES ET APPLICATION SECTORIELLE
MERCREDI 18 MAI 2016 - SALLE DES ACTES

8h30 - Accueil des participants

8h45 - Allocation de bienvenue - *Dominique Legeais, Professeur à l'Université Paris Descartes - Sorbonne Cité, Directeur du CEDAG*

Président de séance : Pascal Petitcollot, Président de l'ADIJ

9h - Propos introductifs : La genèse de la réforme et la présentation globale du projet
Emilie Brunet, Juriste Adjointe au chef de secteur espace judiciaire européen et à la conseillère juridique, SGAE

9h30 - Mise en perspective du droit français des données à caractère personnel à la lumière du Règlement
Jean-Christophe Gracia, Chef de service, adjoint à la directrice, Direction des Affaires Civiles et du Sceau, Ministère de la Justice

I-NOUVEAUX PRINCIPES, NOUVELLES RÈGLES

10h30 - La définition des données à caractère personnel dans le Règlement
Frédérique Le Saulnier, Chargée de mission auprès de la direction, Aviesan- Inserm Itmo Santé publique

11h - Pause

Président de séance : Luc Grynbaum, Professeur à l'Université Paris Descartes, – Sorbonne Paris Cité, IDS, co-directeur du M2 Droit des activités numériques

11h30 - La délimitation territoriale : le champ d'application et les transferts hors UE
Romain Perray, avocat, Cabinet &Co avocats

12h - De la sphère de sécurité au Privacy Shield
Pascale Gelly, RDPO (Regional Privacy Data Protection Officer) EMEA d'ADP

12h30 - Le renforcement des droits de la personne
Nathalie Martial-Braz, Professeur à l'Université Paris Descartes – Sorbonne Paris Cité, CEDAG

13h - Pause déjeuner

Président de séance : Lydia Morlet-Haïdara, Vice-Doyen de la Faculté de droit de l'Université Paris Descartes, – Sorbonne Paris Cité, IDS

14h - Nouvelles conditions de licéité, nouvelles pratiques
Nathalie Metallinos, avocate, cabinet Idea

14h30 - Les nouveaux instruments de conformité
Anne Debet, Professeur à l'Université Paris Descartes – Sorbonne Paris Cité, IDS

15h - Les pouvoirs des autorités de protection des données
Emile Gabrié, Chef du service des affaires régaliennes et des collectivités territoriales, CNIL

I-L'APPLICABILITÉ SECTORIELLE DU RÈGLEMENT

Président de séance : Jean Massot, Président (h) de section au Conseil d'Etat, ancien membre de la CNIL

15h30 - La protection des données des consommateurs : Profilage et portabilité
Amal Taleb, Vice-Présidente du CNNum

16h - Les données de santé : des principes maintenus désormais commandés par l'usage
Jeanne Bossi Malafosse, avocate, cabinet DLA Piper

16h30 - Pause

17h - Les données relatives aux salariés
Catherine Schultis, CIL de la Société Générale

17h30 - Les données bancaires
Juliette Morel-Maroger, Maître de Conférences à l'Université Paris-Dauphine et Lucy Savary, Chargée de conformité, protection des données, BNP

18h00 - Rapport de clôture
Maître Feral-Schuhl, Avocat Associé – Cabinet FÉRAL-SCHUHL / SAINTE-MARIE, Ancien Bâtonnier de Paris, Avocat aux Barreaux de Paris et du Québec